

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi le mardi 1^{er} juin 2021 à 18h00 au Gidém de Gidy, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

✓ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Olivier BAILLON (Boulay-les-Barres), Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournoisis), Miriane BONHOMMET (Sougy), Jean-Michel BORDIER (Ruan), Sylvie SYLVERE (Suppléante de Thierry BRACQUEMOND, Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Eric DAVID (Sougy), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Bertrand GUILLON (Boulay-les-Barres), Sylvain HODEAU (St-Pérvy-la-Colombe), Claude PELLETIER (Suppléant de Hubert JOLLIET, Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Jean-Noël PAILLET (Suppléant de Denis PELLE, St-Pérvy-la-Colombe), Martial SAVOURÉ-LEJEUNE (Cercottes).

✓ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Roger BAUNÉ (Saint-Laurent-des-Bois), Anita BENIER (Baccon), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Christian ROUBALAY (Suppléant d'Odile BRET, Beauce-la-Romaine), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Alain CHAMPENOIS (Suppléant de Gérard CORGNAC, Cléry-St-André), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Patrick ECHEGUT (Baule), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Grégory GONET (Messas), Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Pauline MARTIN (Meung-sur-Loire), Florence NAIZOT (Beaugency), Arnold NEUHAUS (Villermain), Yohan CHESNEAU (Suppléant de Solange VALLEE, Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epieds-en-Beauce).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Véronique MERCIER (Gidy).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Gabriel PINSARD (Cléry-Saint-André).

Ainsi que : Benoit PERDEREAU (Maire de Gidy).

M. Perdereau et M. Cuillerier souhaitent la bienvenue aux élus.

1. Approbation du procès-verbal du 16 mars 2021

Monsieur le Président demande aux Membres s'ils ont des remarques concernant le procès-verbal de la séance précédente, envoyé avec les convocations. Le procès-verbal de la séance du 16 mars 2021 est adopté à l'unanimité.

2. Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

M. le Président informe que les ateliers du 30 avril ont permis de présenter les contours et objectifs du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) aux Communautés de Communes.

M. le Président précise qu'un appel à projets a été lancé du 4 mai au 7 juin auprès des EPCI et communes afin de recenser les projets envisagés à 2, 4 et 6 ans et qui s'inscrivent dans l'une des 24 thématiques évoquées. M. Cuillerier ajoute que 42 projets ont d'ores et déjà été présentés au Pays.

M. le Président informe qu'un atelier d'échanges sur le programme d'actions a eu lieu le 10 mai. Cet atelier a permis de structurer le programme d'actions, en complément de l'appel à projets.

M. le Président indique qu'un comité de pilotage se tiendra le 8 juin en présence du Bureau, des Président des EPCI, des maires du PVD, de l'Etat (45 et 41), de la Région et du Département.

M. le Président informe que la réunion des financeurs de l'Etat se tiendra le mercredi 16 juin en présence de Mme La Préfète. Cette réunion pourra être retransmise via visioconférence à l'ensemble des communes.

3. Plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE)

M. Tristan Prévost rappelle que la réunion de lancement de l'étude a eu lieu le mardi 27 avril 2021 en présence de nombreux acteurs du secteur : élus, collectivités, ADIL 45 et 41, Action Logement, Envirobot Centre, FFB Centre, CMA Centre, DORéMI, DDT 45, AG2R, etc.

La prochaine réunion du COPIL est fixée au mardi 6 juillet à 9h30.

M. le Président propose de délibérer pour solliciter le programme LEADER sur l'étude, à hauteur de 60%, étant entendu que la Région finance déjà 40%. M. Hauchecorne précise que le taux de FCTVA est de 16,404%. Le comité syndical retient le fait de vérifier le taux précis de FCTVA dans le plan de financement final.

Le Comité syndical délibère favorablement pour solliciter le programme Leader afin de financer l'étude PTRE (**Délibération n° 2021-10**).

4. Programme LEADER

M. le Président informe que le Pays Loire Beauce a sollicité des crédits complémentaires LEADER auprès de la Région, à la suite de l'appel à projets lancé entre le 11 mars et le 9 avril. 4,668 millions d'euros sont disponibles pour les 23 GAL de la région Centre-Val de Loire.

Au total, 36 projets ont été identifiés sur le Pays Loire Beauce représentant 829 460 € de crédits LEADER supplémentaires (sur une enveloppe initiale de 1 million d'euros).

Le Président précise que la Région a attribué une enveloppe complémentaire Leader de 289 500€.

M. le Président souligne qu'il convient de délibérer sur l'animation du GAL 2021. Il propose d'affecter pour 2021 la chargée de mission LEADER à 0,8 ETP sur 12 mois et d'affecter l'assistante de direction/comptable à 0,16 ETP sur 4 mois à la gestion du programme (de septembre à décembre).

Le Comité syndical délibère favorablement pour solliciter le programme Leader afin de financer l'animation et la gestion du programme. **(Délibération n° 2021-11)**.

5. Projet LIFE

M. le Président rappelle qu'en 2020, le Pays Loire Beauce a soutenu la candidature de la Région Centre-Val de Loire à un appel à candidature de la Commission européenne pour lutter contre le changement climatique. Ce projet a pour but de « favoriser l'appropriation locale et collective de la transition énergétique ». En mars 2021, la Commission européenne a retenu la candidature de la Région.

La démarche LIFE doit permettre d'élaborer et expérimenter une méthodologie d'appropriation citoyenne de la transition énergétique, ceci accompagné d'une gouvernance régionale partagée. À terme, l'ensemble de cet accompagnement et de cette sensibilisation des habitants vise à accélérer la production des énergies renouvelables par des collectifs citoyens locaux et à recentrer ainsi les retombées énergétiques et financières des projets vers le territoire et ses habitants.

La démarche vise à favoriser l'émergence de projets citoyens, lesquels sont trois fois plus rentables pour le territoire que les projets privés. Le Pays devrait mener les actions suivantes :

- Réaliser un diagnostic territorial (données « énergie »),
- Former 40 acteurs sur le territoire : animer les modules de formation,
- Expérimenter la démarche d'appropriation : recruter un panel de 100 habitants et mettre en œuvre les 4 ateliers participatifs,
- Développer une culture de sobriété : « L'Avant-Première », accompagner le citoyen vers un mode de vie plus sobre en carbone, déployer les défis « citoyens pour le climat »,
- Elaborer, former, expérimenter et diffuser le kit de répliquabilité (pour une diffusion auprès de 12 autres territoires de la région).

Dans le cadre de ce soutien, le Pays Loire Beauce participera à la gouvernance du projet global, au développement des actions et aux missions administratives. Le temps de travail d'un agent peut être financé à 55% pour piloter les formations et l'accompagnement des communautés énergétiques locales (50% ETP 1^{ère} année, puis 30% ETP pour les 3 années suivantes). Dans l'hypothèse où le Pays s'engage dans cette démarche, il conviendra de flécher 0,5 ETP en année 1, puis 0,3 ETP les années suivantes. Le coût total sur 4 ans est estimé à 65 300 € dont 55% financés par LIFE (35 900 €). Ce financement du poste de chargé de mission plan climat énergie viendrait en substitution du financement ADEME obtenu par le Contrat d'objectif territorial « énergie-climat » (dit COTE EC), lequel s'achève en 2021.

Le comité syndical s'interroge sur la façon de choisir les membres du panel et observe que les finalités du projet restent un peu floues. On s'interroge sur l'articulation de ce nouveau dispositif avec la mise en place d'un possible PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) à l'échelle du Pays. Les élus soulignent la nécessité de ne pas focaliser la mobilisation sur certains territoires déjà sensibilisés mais de bien élargir la cible à l'ensemble du territoire.

Certains élus notent l'enjeu conséquent que va représenter le changement climatique dans les années à venir. En ce sens, la mise en œuvre d'une action de sensibilisation visant une centaine d'habitants ne peut qu'être bénéfique pour le territoire.

M. Echegut constate que le programme LIFE peut ne pas être forcément mobilisé vers la transition énergétique mais également être mobilisé vers des actions de biodiversité.

Mme Bataille observe que, au regard des enjeux liés au climat, cette action pourrait être bénéfique pour le territoire et inciter ses habitants, une fois informés, à agir en faveur de la transition énergétique.

M. le Président propose au comité syndical de délibérer pour engager le Pays Loire Beauce dans le partenariat avec la Région Centre-Val de Loire sur ce projet. Il propose de joindre à cette délibération une requête au niveau de la Région pour intégrer un volet biodiversité dans ce projet.

Le Comité syndical délibère favorablement moins 4 abstentions pour engager le Pays Loire Beauce dans le programme Life avec la Région Centre-Val de Loire (**Délibération n° 2021-12**).

6. Point d'actualité.

○ **Projet Energie-Climat**

▪ Agriculture et changement climatique

Tristan Prévost informe que l'évènement de clôture se tiendra le 16 septembre à Sougy. Cette session permettra d'aborder avec les agriculteurs le thème de l'adaptation aux changements climatiques locaux via les méthodes d'adaptation des assolements et cultures existantes, et l'insertion de nouvelles cultures. Une table ronde sera organisée avec les élus et techniciens de la Chambre d'agriculture

▪ Agriculture et circuit-court

Tristan Prévost rappelle qu'une formation repas végétarien s'est tenue les 10 et 17 mars en présence d'une dizaine de participants. Il précise qu'une visite de l'exploitation de M. Pressoir (Le Bardon) se tiendra le mercredi 16 juin pour les cuisiniers. Il informe qu'un catalogue de recettes est en cours de réalisation.

▪ Parallèlement, il sera évoqué l'intérêt de mettre en place un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à l'échelle du Pays Loire Beauce. Enfin, un point sur les projets ayant sollicité le CRST sera fait.

○ **Réflexion sur la mise en place d'un Plan Climat-Air Energie Territorial**

M. le Président informe que le Pays Loire Beauce a reçu un courrier de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine le 21 avril 2021. Ce courrier précise que la CCBL donne un avis favorable pour participer à l'élaboration de la stratégie territoriale air-climat-énergie et au diagnostic territorial. Il indique aussi que la CCBL sera libre de participer ou non à l'élaboration du dispositif réglementaire auquel elle n'est pas tenue par la loi.

Mme Martin rappelle que la CCTVL a toujours indiqué qu'elle attendrait que la CCBL se positionne avant de se lancer ou non dans un PCAET. Elle précise que la CCTVL ne transférera pas la compétence et rappelle que le PCAET peut être travaillé à l'échelle du Pays Loire Beauce (dans sa partie diagnostic), étant entendu que les programmes d'actions s'adapteront aux différents EPCI.

M. Lorcet informe que la CCBL est d'accord pour que le Pays Loire Beauce soit l'outil porteur, à condition que chacun reste maître de son destin.

Monsieur Cuillerier émet le souhait de passer à l'étape suivante en ayant un cahier des charges prêt pour septembre 2021.

○ **Projets ayant sollicité le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST)**

Monsieur le Président présente les projets ayant été validés lors du dernier Bureau.

Axe	Mesure	Projet	Porteur	Dépense éligible	Tx	Subvention
A	4	Installation en maraichage bio (Sougy)	Mélanie Ligouis	40 505€	40%	16 200 €
A	4	Matériel favorable à la conservation de la production en AB (Beauce-la-Romaine)	EARL La Galinette	41 719 €	35%	14 600 €
A	5	Acquisition de matériel pour la production de patates douces	SARL Bizy (Jean-Claude PELLÉ)	151 767 €	25%	30 000 €
A	5	Construction d'un bâtiment pour poules pondeuses (Huisseau-sur-Mauves)	EARL Le Clos des Mauves	198 300 €	25%	30 000 €
C	30	Création de deux abris cyclables	Meung-sur-Loire	58 664 €	20%	11 700 €

7. Stratégie biodiversité (actions proposées, demandes de financement, calendrier)

M. le Président liste les actions concourant à la stratégie biodiversité du Pays : couvert herbacé, strate arborée, festival art et biodiversité 2021-2023, diagnostics de biodiversité agricole, afin d'échanger sur le contenu de ces actions. Il souligne que le plan de financement de ce dernier projet sera proposé à l'occasion d'un prochain comité syndical.

Mme Baron présente l'aboutissement des réflexions conduites avec les partenaires (Hommes et Territoires, Loiret Nature Environnement, les Fous de bassan ! Fredon Centre) sur la mise en place d'actions de biodiversité. Ces réflexions ont abouti à la formalisation de trois projets :

○ **Projet « Plantons la biodiversité »**

L'objectif est d'accompagner financièrement et techniquement la plantation et la semence d'espèces locales (herbacées et arborées) pour les propriétaires fonciers locaux (collectivités, agriculteurs, entreprises, citoyens).

Ce projet doit permettre de planter 54 ha de mélanges de couverts herbacés en milieu agricole sur la période 2021-2024.

En complément, l'accompagnement à la plantation de la strate arborée pourrait être appuyé par la Chambre d'agriculture du 41 et vise à permettre la plantation d'arbres sur l'ensemble du Pays Loire Beauce.

○ **Projet « Festival itinérant biodiversité et art » 2021-2023 (audiovisuel et arts vivants)**

L'objectif est de mobiliser largement les acteurs du territoire sur une thématique biodiversité, de recueillir les perceptions et paroles (art visuel, art vivant, résidence d'artiste), de souligner les co-responsabilités de chacun sur la biodiversité et de s'appuyer sur cette mobilisation pour débattre sur des thématiques (1/an) en lien avec la biodiversité.

Ce festival pourrait se dérouler sur 3 communes différentes (sur 3 années, soit 9 communes au total).

L'association Valimage¹ serait le partenaire du Pays dans la mise en place de cette action ainsi que les Fous de bassan !

○ **Projet « diagnostics de biodiversité agricole »**

L'objectif est d'améliorer la connaissance de la biodiversité sur les exploitations agricoles, de permettre potentiellement aux agriculteurs d'accéder à des mesures agro-environnementales ou des investissements dans le cadre du CRST et d'encourager l'agriculteur à développer des actions favorables à la biodiversité (dont la faune sauvage). Au total, 7 exploitations bénéficieraient d'un diagnostic. Un partenariat avec la Chambre d'agriculture du Loiret et LNE sera formalisé pour réaliser ces diagnostics.

Eric David propose qu'un des diagnostics ait lieu sur Sougy, sur un secteur Natura 2000.

Florence Naizot évoque la possibilité d'aider les services techniques des communes afin de récupérer les semences locales pour en faire des pépinières publiques, étant entendu que ces semences ont commencé à s'adapter au changement climatique en cours.

M. le Président propose que la part des financements A VOS ID soit renforcée. Le document de communication sur le Festival Art et Biodiversité sera transmis aux communes d'ici au 15 juin.

8. Questions diverses)

M. le Président rappelle les principales dates de réunion sur le mois de juin-juillet, à savoir :

- COPIL CRTE - Mardi 8 juin - 9h30 - St-Ay
- Comité de suivi du SCoT - Mercredi 9 juin - 9h30 - St-Ay
- Conseil de développement - Mercredi 9 juin – 17h30 - Visio
- Collectif climat - Jeudi 10 juin – 9h00 – Sougy
- Comité de pilotage Contrat local de santé (CLS) - Mardi 15 juin – 9h30 – Gidy
- Comité de programmation Leader - Mardi 15 juin - 18h – Chaingy
- BUREAU - Jeudi 17 juin – 9h30
- Comité syndical - Mercredi 30 juin
- Comité de pilotage PTRE - Mardi 6 juillet – 9h30
- Comité de pilotage Agenda 21 – Plan Climat - Jeudi 8 juillet

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président remercie l'ensemble des élus pour son implication.

Le Président



Frédéric CUIILLERIER

¹ www.valimage.fr